## COGEFI EPLE - VERSION V17.01 DU 17 JANVIER 2017

**IMPORTANT** : IL CONVIENT DE DECOMPRESSER LE DOSSIER COGEFI17 TELECHARGE AVANT DE L'EXPLOITER

## PROCÉDURE DE RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DE LA VERSION 16

1-Sauvegarder les données de la version 16 avec le bouton de sauvegarde situé dans le module GESTION DE DONNÉES

2-Copier le fichier sauvegarde\_cogefi1 et le coller dans le dossier COGEFI17 (à coté du fichier sauvegarde\_cogefi2)

3-Lancer COGEFI17, puis cliquer sur l'icône OUTILS

4-Dans le menu OUTILS, cliquer sur MIGRATION

## 1/ ÉVOLUTIONS

- 1- Possibilité d'exploiter les données N-1 de la comptabilité budgétaire grâce à l'extraction des 2 fichiers (sdr, sde) de l'exercice antérieur, qui seront déposés dans le répertoire CBUD\_0. Ainsi, le document CA-exécution du budget a été reconstruit avec une nouvelle colonne de rappel des dépenses ou recettes antérieures.
- 2- Création d'un nouveau module destiné à l'exploitation des données d'un budget annexe (GRETA, CFA, CUISINE CENTRALE....) Cette solution permet de résoudre le problème du compte 185. Les 3 fichiers extraits seront déposés au choix dans le dossier BA1, BA2 ou BA3.
- 3- Evolution des tableaux de bord sur 12 mois
- 4- Une page d'accueil a été créée dans le module du rapport au CA (ce document pouvant également servir de page de garde au rapport), avec de nouvelles fonctionnalités pour rationaliser la navigation et optimiser cet espace documentaire par un choix à la carte des fiches.
- 5- Création du module DOCUMENTS DE SYNTHÈSE qui regroupe le tableau général d'exécution, le compte de résultat et le bilan comptable, ces deux derniers étant précédemment situés dans le bloc GESTION COMPTABLE.
- 6- Création d'un **nouveau module supplémentaire qui accueille tous les documents annexes de gestion** (non exhaustifs) qui peuvent appuyer le rapport annuel.
- 7- MODULE CA, création de trois nouvelles fiches :
  - La fiche CA-fournitures & services est désormais dédoublée (fiches 14 et 15)
  - Création d'une nouvelle fiche reprenant le modèle du fdr disponible proposée par l'IGAENR dans son rapport de novembre 2016 sur la carte comptable (fiche 20).
    Le fdr mobilisable est à distinguer du fdr mobilisable proposé par le bureau A3.
  - Création d'une nouvelle fiche intitulée CA-bilan des reliquats de subv (fiche 22)
- 8- MODULE C1, création de deux nouvelles fiches :
  - C1-rapprochement comptable
  - C1-croisement des subventions reçues
- 9- Retouche cosmétique de la fiche C3-bilan fonctionnel avec un style plus proche du tableau de financement.

## 2/ CORRECTIFS

- 1- Indicateur 18 du canevas : il était demandé le crédit du 4621 pour la TA et non le 4674 -corrigé (Boz)
- 2- Indicateur 37 du canevas : il était demandé le crédit du 4111 non le 4112 -corrigé (Boz)